

DOSSIER D'INSCRIPTION – SÉLECTION 2021 PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

- Un dossier d'inscription ([imprimé disponible sur le site internet](#)) **À TÉLÉCHARGER ET À REMPLIR OBLIGATOIREMENT INFORMATIQUEMENT** (avec insertion de votre photo d'identité), **à imprimer et à signer**
- Une lettre **manuscrite** de demande d'inscription aux épreuves de sélection adressée à Madame la directrice de l'IFCS
- Un curriculum vitae précisant notamment les expériences professionnelles du candidat
- La photocopie (recto et verso) de la carte d'identité ou du passeport **en cours de validité**
- Une photocopie du ou des diplôme(s) professionnel(s)
- Pour les détenteurs de diplôme professionnel étranger : une attestation de comparabilité délivrée par le Centre ENIC-NARIC France**
- Une attestation de l'employeur ou des employeurs justifiant des **quatre années d'exercice** professionnel (au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection), **précisant les périodes d'interruption (congés de maternité, maladie, formation...)**
- Ou pour le secteur libéral** : un certificat d'identification établi par la ou les caisses primaires d'assurance maladie du secteur de leur exercice, et tous autres documents permettant de justifier des modes d'exercice.
- Un certificat médical ([imprimé disponible sur le site internet](#)) **obligatoirement d'un médecin agréé** (liste disponible auprès de l'ARS- Délégation territoriale) attestant l'aptitude physique et l'absence de contre-indication à suivre la formation,
- Un certificat médical ([imprimé disponible sur le site internet](#)) **attestant** que le candidat est à jour des vaccinations obligatoires prévues par l'article L. 10 du Code de la Santé Publique.
- Une attestation de prise en charge **OU** de demande de prise en charge des frais de scolarité par l'employeur ou l'organisme de financement concerné.
- Ou une attestation sur l'honneur** ([imprimé disponible sur le site internet](#)) du candidat de régler les frais de scolarité **en cas de non prise en charge financière** par un établissement ou un organisme.
- Une enveloppe autocollante, portant vos nom et adresse : (format 11x 22 cm) **affranchie** au tarif en vigueur pour un poids de 20 grammes.
- Un chèque **de 105 €, libellé à l'ordre de « Mr le Régisseur du GHU SAINTE ANNE »**, en règlement des frais de dossier et de sélection. Un reçu du chèque sera remis le jour de l'épreuve écrite.
Le montant reste acquis à l'IFCS en cas de refus du dossier d'inscription.
- Trois photographies d'identité **dont une collée** sur le dossier, si vous n'avez pas réussi à l'insérer informatiquement (**format officiel** - portant vos nom et prénom au dos).

L'IFCS se réserve la possibilité de vous réclamer les pièces originales